



Cet article présente l'enquête communautaire pilote réalisée au Grand-Duché de Luxembourg auprès des entreprises de certains secteurs des services. Une première collecte de données a été réalisée en 2001. Elle concernait les entreprises du secteur informatique (NACE 72). L'année suivante, elle a été étendue à cinq autres secteurs d'activités : le secteur de la publicité (NACE 74.4), le secteur de l'architecture et de l'ingénierie (NACE 74.2), le secteur des études de marché et sondages d'opinions (NACE 74.13), le secteur des activités comptables (NACE 74.12), le secteur des activités de conseil pour les affaires et la gestion (NACE 74.14). Les données collectées en 2002 concernent l'année 2001. Chaque secteur a été invité à ventiler son chiffre d'affaires selon ses produits et ses clients.

Les clients et les produits des entreprises du secteur des services en 2001

Nicolas POUSSING - CEPS/INSTEAD

Le Conseil Européen de Lisbonne, de mars 2000, montre l'intérêt croissant des décideurs politiques pour l'information statistique. Lors de ce sommet, le Conseil Européen s'est fixé comme objectif stratégique de renforcer l'emploi, la réforme économique et la cohésion sociale dans le cadre d'une économie fondée sur la connaissance ; mais le Conseil s'est également fixé un objectif en matière de production statistique, puisqu'il a invité la «Commission à élaborer chaque année un rapport de synthèse sur les progrès réalisés sur la base d'indicateurs structurels en matière d'emploi, d'innovation, de réformes économiques et de cohésion sociale, qui seront fixés d'un commun accord»¹.

Pour atteindre ce dernier objectif, la Commission a mobilisé ses différentes Directions Générales (DG) dans les domaines économique, social et environnemental. A son niveau, la DG Entreprises a formulé un plan d'actions qui «vise à promouvoir la compétitivité des entreprises en encourageant l'entrepreneuriat et l'innovation, d'une part, et en facilitant l'accès aux marchés adéquats, d'autre part»². Dans ce contexte, une meilleure connaissance du secteur des services se révèle indispensable sachant que, depuis 1980, ce secteur d'activités (principalement les services sociaux, les services financiers et les services aux entreprises, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et la restaura-

¹ Lisbon European Council : presidency conclusions, 23 and 24 March 2000 [en ligne]. European commission, 2000. Disponible sur : <<http://ue.eu.int/newsroom/NewMain.asp?LANG=1>>, consulté le 7/8/2003.

² Le travail de la direction générale Entreprises. Une description de ses activités et objectifs [en ligne]. Commission européenne, 2002. Disponible sur : <http://europa.eu.int/comm/dgs/enterprise/work_dg_entr_fr.pdf> (consulté le 7/8/2003).

tion) est le seul qui ait contribué à la croissance de l'emploi en Europe³. Le 21 septembre 1998 à Bruxelles, la Commission précise au Conseil qu'il «existe un besoin urgent d'améliorer les données et les informations relatives aux services aux entreprises et leur contribution à la compétitivité européenne et la création d'emplois»⁴.

A l'heure actuelle, la production de statistiques relatives aux secteurs des services est assurée, entre autres⁵, par Eurostat, avec le soutien de la DG Entreprises qui, en 1999, a lancé un projet relatif au développement d'une méthode de collecte harmonisée de données dans le but d'améliorer la couverture statistique du secteur des services. Les Etats Membres ont approuvé ce projet en octobre 1999. Depuis, l'unité D2, responsable des statistiques structu-

relles à Eurostat, a donné la priorité au développement des statistiques du secteur des services.

Actuellement, un guide méthodologique a été élaboré et testé. La première collecte de données harmonisées a été réalisée parmi la majorité des Etats Membres en 2001 et 2002.

L'objet de cet article est de présenter cette première collecte de données en trois sections. La première section décrit succinctement la méthodologie suivie par l'enquête. La seconde section présente les principaux résultats de la collecte de données réalisée au Grand-Duché en 2002 auprès d'entreprises appartenant à six secteurs d'activités différents. Enfin, la troisième section livre quelques éléments de comparaison internationale.

La méthodologie suivie par l'enquête

L'enquête pilote initiée par Eurostat, «Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services», a été réalisée par onze Etats membres (Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Portugal, Royaume Uni, Suède).

L'objectif principal de cette collecte de données est d'obtenir des entreprises du secteur des services qu'elles ventilent leur chiffre d'affaires sur différents produits et différents clients. S'ajoute un second objectif qui est d'obtenir des données comparables entre Etats membres.

Cette collecte s'est déroulée en deux phases. Durant la première phase, les entreprises du secteur informatique (NACE 72) ont été enquêtées. Durant la seconde phase, six secteurs d'activités ont fait l'objet d'une collecte de données : le secteur informatique (NACE 72), le

secteur de la publicité (NACE 74.4), le secteur de l'architecture et de l'ingénierie (NACE 74.2), le secteur des études de marché et sondages d'opinions (NACE 74.13), le secteur des activités comptables (NACE 74.12), le secteur des activités de conseil pour les affaires et la gestion (NACE 74.14).

Afin de garantir la qualité et la comparabilité des données, les deux phases de collecte de données ont été précédées par une phase de test durant laquelle chaque pays a testé les questionnaires auprès d'un nombre réduit d'entreprises afin d'en améliorer la forme et le fond.

L'enquête utilise les questionnaires élaborés par Eurostat en collaboration avec les Etats membres. La ventilation du chiffre d'affaires selon les produits (*cf. annexe*) s'est largement inspirée de la classification statistique des produits associée

³ *Services: mode d'emploi, Communication de la Commission au Conseil européen de Dublin, 13 décembre 1996* [en ligne]. Commission européenne, 1996. Disponible sur : <<http://europa.eu.int/scadplus/printversion/fr/cha/c10227.htm>>, (consulté le 7/8/2003).

⁴ *Pour une présentation des différentes structures produisant des statistiques relatives au secteur des services, nous pouvons consulter le rapport suivant : «La contribution des services aux entreprises à l'efficacité industrielle. Un cadre pour une politique communautaire»* [en ligne]. Communication de la Commission au Conseil européen, Bruxelles, 21 septembre 1998, COM(1998) 534 final. Disponible sur : <http://europa.eu.int/comm/entreprise/services/business_services/documents/com1998_534/com_fr.pdf>, (consulté le 7/8/2003).

⁵ *Rapport du bureau australien de statistique sur les statistiques des services*. Nations Unies, 2002, Conseil économique et social, E/CN.3/2003/12.

aux activités dans la Communauté européenne (CPA). Lorsque cette classification est trop détaillée, des produits sont agrégés. A l'inverse, des produits sont ajoutés lorsque la CPA ne paraît pas exhaustive. En ce qui concerne la ventilation du chiffre d'affaires par client, trois ventilations sont adoptées. Le chiffre d'affaires est, tout d'abord, réparti selon le type de clients : entreprises, secteur public, ménages et institutions à but non lucratif. Il est ensuite ventilé selon le pays de résidence du client : client résident, client non résident. Enfin, les entreprises présentent la part du chiffre d'affaires réalisée avec leurs trois plus importants clients.

Au Grand-Duché de Luxembourg, le CEPS/INSTEAD a été chargé de la collecte des données qui a été faite

par voie postale auprès de toutes les entreprises de plus de dix salariés. Pour les entreprises de 1 à 9 salariés, une entreprise sur deux a été interrogée lorsqu'il y avait plus de 30 entreprises dans une strate considérée ; dans le cas contraire, toutes les entreprises ont été enquêtées.

La collecte des données s'est déroulée durant les mois d'avril et mai 2002. Une lettre de relance a été postée vers la mi mai. Une version anglaise et une version française des questionnaires étaient disponibles.

Avant la relance, le taux de réponse était d'environ 20%. Après la relance, 468 réponses ont été obtenues, ce qui représente un taux de réponse égal à 44,8% (cf. tableau n°1).

T₁

Taille de la population, des échantillons et taux de réponse par secteur d'activités

NACE		Taille des entreprises (nombre de salariés)				Total
		1-9	10-49	50-249	250(+)	
72	Population	360	80	19	0	459
	Echantillon	179	80	19	0	278
	Nombre de réponses	60	48	14	0	122
74.12 + 74.14	Population	670	79	15	3	767
	Echantillon	340	79	15	3	437
	Nombre de réponses	141	41	7	0	189
74.13	Population	15	6	1	0	22
	Echantillon	15	6	1	0	22
	Nombre de réponses	3	3	1	0	7
74.2	Population	293	60	8	1	362
	Echantillon	147	60	8	1	216
	Nombre de réponses	62	43	5	1	111
74.4	Population	138	23	0	0	161
	Echantillon	69	23	0	0	92
	Nombre de réponses	25	14	0	0	39
Total	Population	1476	248	43	4	1771
	Echantillon	750	248	43	4	1045
	Nombre de réponses	291	149	27	1	468

Une fois les données collectées, ces dernières ont été pondérées, imputées et des règles de confidentialité ont été appliquées.

Afin d'obtenir des résultats représentatifs de l'ensemble de la population, les données collectées ont été pondérées. De plus, afin que les résultats obtenus par cette enquête soient cohérents avec les données publiées par le STATEC, la méthode de pondération a utilisé des données complémentaires disponibles au STATEC. Plus précisément, dans la procédure de pondération CALMAR (calage sur marge ou, en anglais, «Generalized Calibration Procedure»), élaborée par l'INSEE que nous avons utilisée, le chiffre d'affaires total disponible au STATEC pour chaque strate (définie par la taille et la NACE) a été pris en compte comme variable auxiliaire

Quand les questionnaires étaient incomplètement renseignés, il a été nécessaire d'imputer les données manquantes. Les variables catégorielles manquantes ont été imputées par la valeur modale des répondants appartenant à la même NACE et à la même classe de taille. Les variables quantitatives manquantes ont été imputées par la valeur moyenne des répondants de la même strate.

Lorsque le nombre d'entreprises dans une strate était inférieur à quatre, les données ont été déclarées confidentielles. En conséquence, elles n'ont pas été transmises à Eurostat et elles ne seront pas publiées.

Les principaux résultats par secteur d'activités

Le secteur des services informatiques (NACE 72)⁶

En 2001, le secteur informatique compte environ 900 entreprises dont la moitié occupent des salariés. Parmi les entreprises ayant au moins un salarié, 78,4% de ces entreprises ont de 1 à 9 salariés, 17,4% ont de 10 à 49 salariés et 4,2% comptent

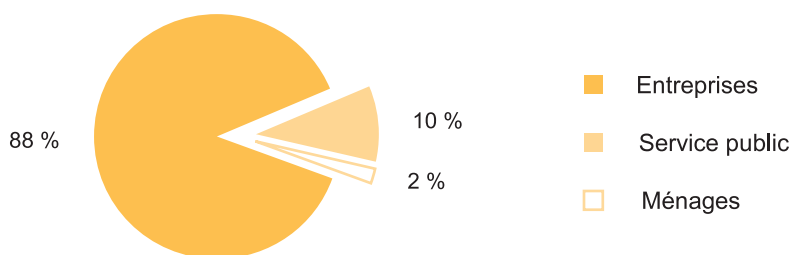
entre 50 et 249 salariés. Le secteur informatique emploie quelque 4700 salariés. Le chiffre d'affaires total des entreprises de ce secteur est d'environ 776.000.000 euros (hors TVA) dont environ 583.000.000 euros pour les unités occupant au moins un salarié.

88% du chiffre d'affaires des entreprises occupant des salariés sont réalisés auprès des entreprises. Le secteur public représente le second client avec 10% du chiffre d'affaires. Une très faible partie du chiffre d'affaires est réalisée auprès des ménages (cf. graphique n°1).

Une part importante du chiffre d'affaires (65%) des entreprises occupant des salariés est réalisée auprès des clients résidant au Grand-Duché. 35% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (cf. graphique n°2).

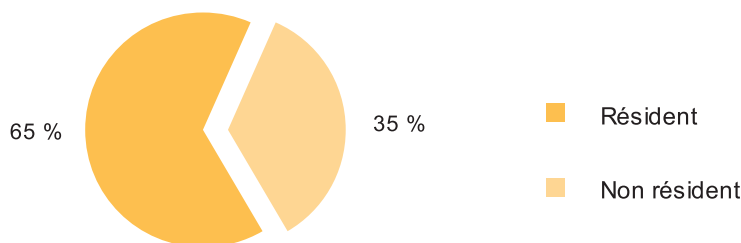
Pour 37% des entreprises occupant des salariés, la part des trois plus importants clients dans le chiffre d'affaires est inférieure à 50%. Pour 16% des entreprises, cette part constitue 50 à 74% du chiffre d'affaires et pour 47%, elle représente plus de 75%.

G₁ Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur informatique occupant des salariés selon le type de clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G₂ Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur informatique occupant des salariés selon l'origine géographique des clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

⁶ Cette section présente les résultats du secteur informatique du Grand-Duché de Luxembourg en 2001 qui ont été collectés en 2002. Pour une comparaison internationale de l'activité du secteur informatique en 2000, on peut consulter : Alajääsko P. Services informatiques. Eurostat, 2002, Statistiques en bref, thème 4 : Industrie, Commerce et Services, n°25/2002, 8p.

La plupart des entreprises du secteur informatique (84%) ne sont pas spécialisées⁷. Parmi les différents produits vendus par les entreprises de ce secteur (cf. annexe n°1, questionnaire destiné aux entreprises du secteur informatique), le développement de logiciels est le produit le plus important. Il représente 32% du chiffre d'affaires (cf. graphique n°3).

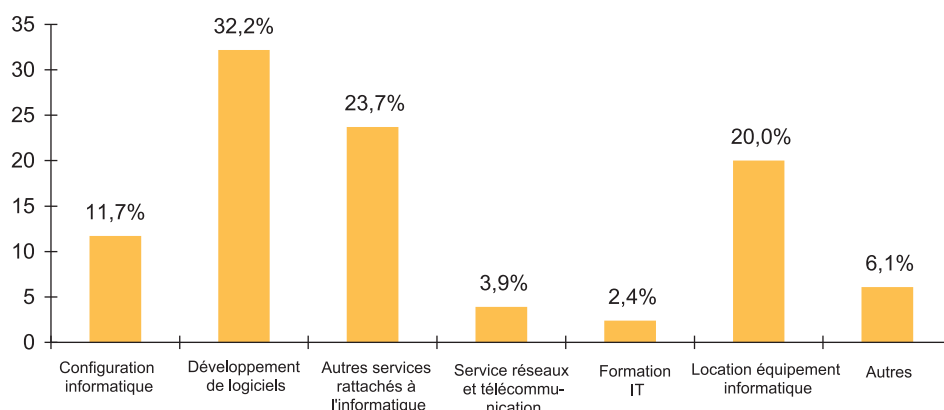
Le secteur des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion (NACE 74.12 et 74.14)

En 2001, ces deux secteurs d'activités comptent environ 1700 entreprises dont 800 environ qui appartiennent au secteur des services comptables. Parmi les entreprises ayant au moins un salarié, les entreprises de petite taille dominent le marché. En effet, 87% des entreprises des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion ayant des salariés ont entre 1 et 9 salariés. Ces deux secteurs emploient approximativement 5600 salariés, 4200 travaillent dans le secteur des services comptables, 1400 dans le secteur des conseils pour les affaires et la gestion.

Le chiffre d'affaires (hors TVA) des entreprises dans ces secteurs est d'environ 892.000.000 euros. Pour les entreprises ayant au moins un salarié, 93% du chiffre d'affaires provient des entreprises. Le secteur public et les ménages représentent respectivement 4% et 3% du chiffre d'affaires (cf. graphique n°4).

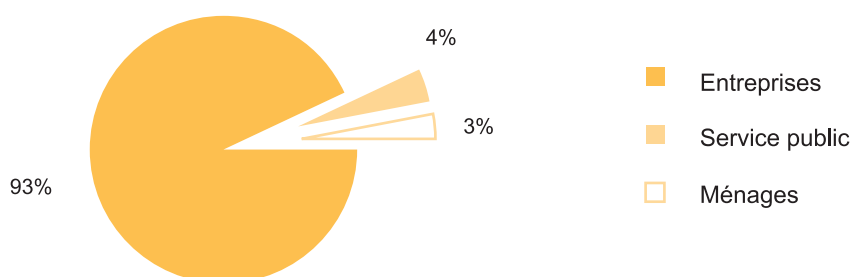
En ce qui concerne l'origine géographique des clients, nous avons constaté que, comme pour le secteur informatique, la part la plus importante du chiffre d'affaires des entreprises occupant des salariés est réalisée avec les résidents. Plus précisément, environ 65% du chiffre d'affaires est issu des résidents, 35% de l'export (cf. graphique n°5).

G₃ Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur informatique occupant des salariés selon le type de produits (%)



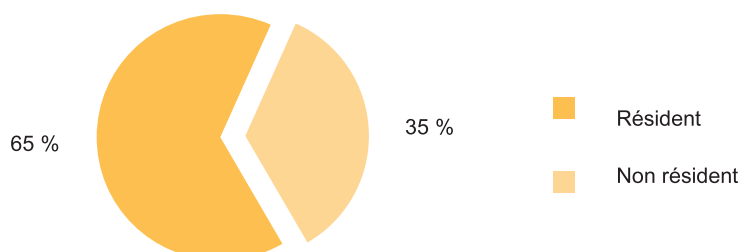
Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G₄ Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion occupant des salariés selon le type de clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G₅ Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion occupant des salariés selon l'origine géographique des clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

⁷ Une entreprise est déclarée spécialisée si son produit le plus important est en adéquation avec son activité principale et si ce produit représente au moins 75% de son chiffre d'affaires net. Par exemple, pour une entreprise du secteur des conseils en systèmes informatiques (NACE 721), l'entreprise est déclarée spécialisée si le produit "Services de conseils en configurations informatiques" représente au moins 75% du chiffre d'affaires total net de cette entreprise.

Pour 60% des entreprises ayant au moins un salarié, les trois plus importants clients constituent moins de 50% du chiffre d'affaires. Pour 10% des entreprises, ils représentent entre 50 et 74% du chiffre d'affaires et, pour environ une entreprise sur trois (30%), ils représentent plus de 75%.

La proportion d'entreprises non spécialisées est similaire à la proportion d'entreprises spécialisées (51% des entreprises sont non spécialisées, 49% sont spécialisées).

Parmi les différents services proposés par les entreprises des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion ayant au moins un salarié (cf. annexe 1), la tenue de livre de compte (en excluant les déclarations fiscales) est le produit le plus important. En 2002, il représente 24,8% du chiffre d'affaires des entreprises appartenant aux secteurs des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion (cf. graphique n°6).

Le secteur des études de marché et sondages d'opinion (NACE 74.13)

En 2001, ce secteur d'activités est composé d'environ 50 entreprises dont une vingtaine emploient au moins un salarié. Etant donné que, parmi ces dernières, seulement 7 entreprises ont répondu à l'enquête, la fiabilité des données n'est pas assurée. Pour cette raison, nous sommes dans l'impossibilité de commenter les résultats de l'enquête pilote pour ce secteur d'activité.

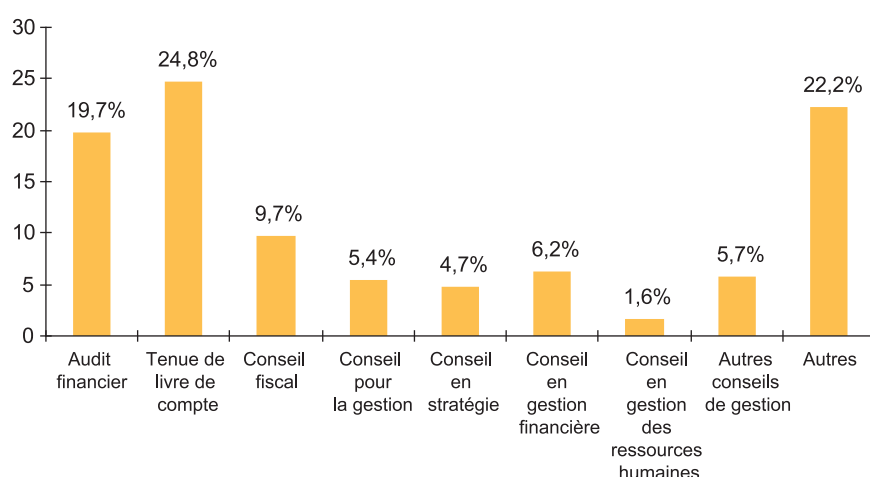
Le secteur de l'architecture et de l'ingénierie (NACE 74.2)

En 2001, on dénombre 857 entreprises dans ce secteur dont 362 ont au moins un salarié. Parmi ces dernières, 81% des entreprises d'architecture et d'ingénierie ont entre 1 et 9 salariés. 16,6% des entreprises ont entre 10 et 49 salariés. Ce secteur compte environ 3300 salariés et son chiffre d'affaires (hors TVA) est de l'ordre de 419.000.000 euros.

L'analyse du chiffre d'affaires des entreprises ayant au moins un salarié montre que 52% du chiffre d'affaires proviennent des entreprises. Le secteur public est le second client de ces entreprises avec 36% du chiffre d'affaires. Les ménages représentent 12% du chiffre d'affaires des entreprises de ce secteur d'activités (cf. graphique n°7).

G6

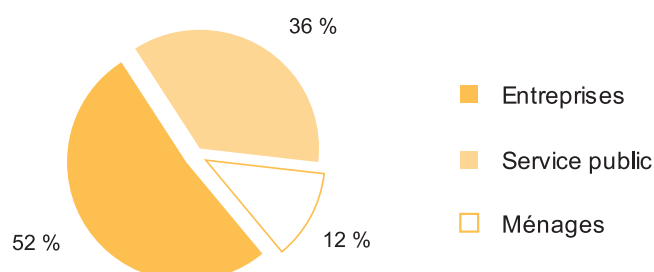
Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion ayant des salariés selon le type de produits (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G7

Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'architecture et de l'ingénierie occupant des salariés selon le type de clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

Une part importante du chiffre d'affaires des entreprises occupant des salariés est réalisée auprès des résidents. Ces derniers contribuent à environ 79% du chiffre d'affaires des entreprises de ce secteur. 21% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (*cf. graphique n°8*).

Pour 42% des entreprises ayant au moins un salarié, les trois plus importants clients représentent entre 50 et 75% du chiffre d'affaires des entreprises. Pour un peu plus d'une entreprise sur trois (34%), ils représentent moins de 50%.

Une importante proportion des entreprises du secteur de l'architecture et de l'ingénierie occupant des salariés est spécialisée : 84% des entreprises sont spécialisées, 16% ne le sont pas.

En 2001, la gestion de projet est l'activité principale des entreprises du secteur de l'architecture et de l'ingénierie. Cette activité représente 64% du chiffre d'affaires total de ce secteur (*cf. graphique n°9*).

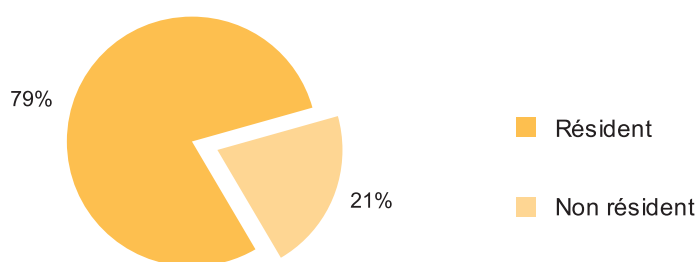
Le secteur de la publicité (NACE 74.4)

En 2001, le secteur de la publicité est composé d'environ 310 entreprises dont environ 160 occupent des salariés. Ces dernières ont toutes moins de 50 salariés. Plus précisément, 86% des entreprises ayant des salariés ont entre 1 et 9 salariés et 14% comptent entre 10 et 49 salariés. Au total, environ 900 salariés travaillent dans le secteur de la publicité. Son chiffre d'affaires (hors TVA) est d'environ 485.000.000 euros.

91% du chiffre d'affaires des entreprises ayant des salariés sont réalisés auprès des entreprises. Le secteur public est le deuxième client de ce secteur. Il représente 7% du chiffre d'affaires. Une part très faible du chiffre d'affaires (2%) provient des ménages (*cf. graphique n°10*).

G8

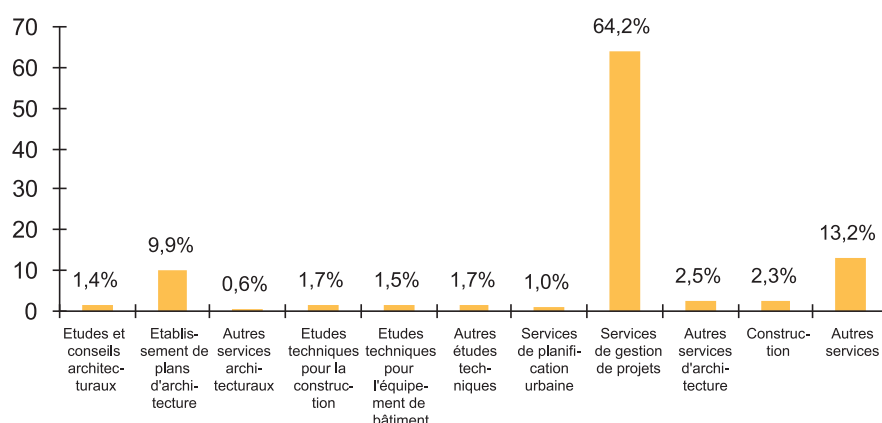
Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'architecture et de l'ingénierie occupant des salariés selon l'origine géographique des clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G9

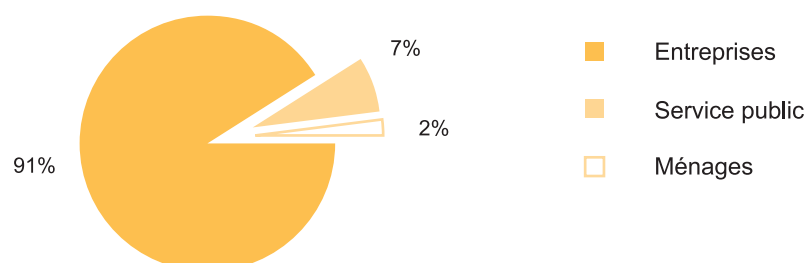
Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de l'architecture et de l'ingénierie occupant des salariés selon le type de produits (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G10

Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la publicité occupant des salariés selon le type de clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

Lorsque l'on examine l'origine géographique des clients des entreprises ayant au moins un salarié, on constate que les résidents génèrent la part la plus importante du chiffre d'affaires (59%). 41% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export (cf. graphique n°11).

Pour plus de la moitié des entreprises ayant des salariés (60%), les trois plus gros clients représentent moins de 50% du chiffre d'affaires, pour moins d'une entreprise sur cinq (18%), entre 50 et 74% du chiffre d'affaires et pour 22% des entreprises, plus de 75% du chiffre d'affaires.

Dans le secteur de la publicité, 48% des entreprises occupant des salariés sont non spécialisées.

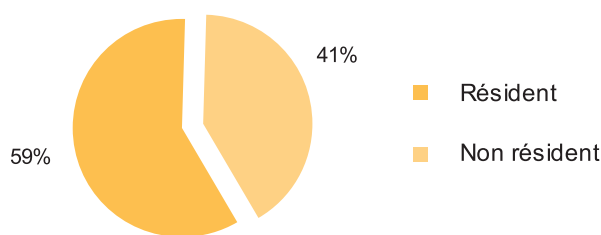
En 2001, le produit le plus important, en terme de part dans le chiffre d'affaires des entreprises ayant des salariés, est la gestion de support de publicité. Cette activité représente 58% du chiffre d'affaires (cf. graphique n°12).

Quelques éléments de comparaison internationale

L'analyse des entreprises occupant au moins un salarié et appartenant au secteur des services dans son ensemble montre⁸ que 55% des entreprises du Grand-Duché appartenant au secteur des services⁹ sont des entreprises spécialisées. Comparativement aux autres pays, la spécialisation des entreprises du Grand-Duché peut-être considérée comme homogène. A l'inverse, dans les autres pays ayant participé à l'enquête, la spécialisation des entreprises peut être considérée comme hétérogène ; la part des entreprises non spécialisées est, par exemple, de 71% en France alors qu'elle est de 18% en Espagne (cf. tableau n°2).

G11

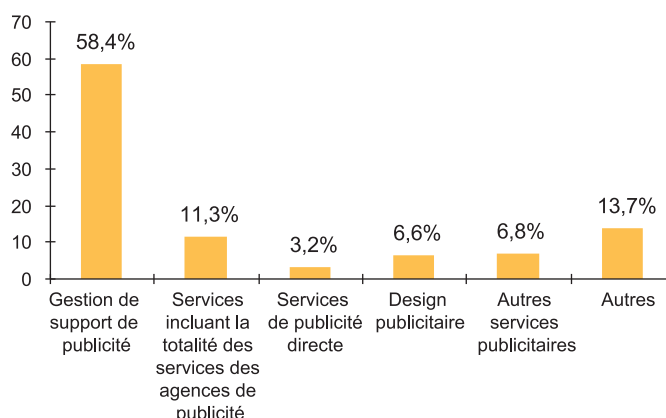
Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la publicité occupant des salariés selon l'origine géographique des clients (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

G12

Ventilation du chiffre d'affaires des entreprises du secteur de la publicité occupant des salariés selon le type de produits (%)



Source : CEPS/INSTEAD, STATEC, Enquête 2002 "Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services"

L'analyse des types de clients (entreprises, service public, ménages) met en évidence l'importance des entreprises dans le chiffre d'affaires du secteur des services. Au Luxembourg, 79% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services proviennent des entreprises. Pour les autres pays, les entreprises sont également les plus importants clients du secteur des services (cf. tableau n°3).

Le Grand-Duché, l'Irlande et le Danemark sont les pays où le sec-

teur des services est le plus orienté vers l'export. Au Luxembourg, 24% du chiffre d'affaires des entreprises du secteur des services est réalisé à l'export (cf. tableau n°4).

Dans tous les pays, à l'exception du Portugal, pour plus de la moitié des entreprises, les trois plus importants clients représentent moins de 50% du chiffre d'affaires du secteur des services. Au Luxembourg, pour 62% des entreprises du secteur des services, les trois plus importants clients représentent moins de 50% du chiffre d'affaires (cf. tableau n°5).

⁸ Les résultats présentés dans cette section sont issus d'un document distribué lors d'une réunion de travail qui s'est déroulée à Eurostat les 27 et 28 mai 2003 : Harmonised Data Collection. Data Transmission and Treatment, Meeting of Working Group «Business Services Statistics», 27 et 28 mai 2003, Eurostat, 2003, DOC.3.1/EN/EUROSTAT/D2/BSS/MAY03. Au moment de la rédaction de notre article, de plus amples informations n'étant pas disponibles, il est impossible de présenter des résultats plus détaillés.

⁹ On fait référence uniquement aux six secteurs étudiés par cette enquête pilote : le secteur informatique (NACE 72), le secteur de la publicité (NACE 74.4), le secteur de l'architecture et de l'ingénierie (NACE 74.2), le secteur des études de marché et sondages d'opinions (NACE 74.13), le secteur des activités comptables (NACE 74.12), le secteur des activités de conseil pour les affaires et la gestion (NACE 74.14).

	Proportion d'entreprises spécialisées (%)	Proportion d'entreprises non spécialisées (%)
Autriche	63	37
Danemark	60	40
Espagne	82	18
Finlande	68	32
France	29	71
Irlande	/	/
Luxembourg	55	45
Portugal	69	31
Royaume Uni	60	40
Suède	81	19

Source : Eurostat (2003)

Champ : Entreprises appartenant au secteur des services occupant au moins un salarié

L'enquête pilote «Methodological Development and Harmonised Data Collection on Business Services», initiée par Eurostat, montre que, parmi les cinq secteurs d'activités analysés¹⁰, le secteur informatique est le plus important, aussi bien en terme de nombre d'entreprises, de nombre de salariés que de chiffre d'affaires. Cependant, le secteur de la publicité est le secteur d'activités pour lequel le chiffre d'affaires par salarié est le plus élevé. Avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 530.000€ par salarié, un salarié du secteur de la publicité génère un chiffre d'affaires trois à quatre fois plus important que celui observé dans les autres secteurs d'activités étudiés.

La ventilation du chiffre d'affaires selon l'origine géographique des clients permet de constater que les entreprises des différents secteurs d'activités étudiés réalisent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires auprès de clients résidant au Grand-Duché. La part des résidents dans le chiffre d'affaires est la plus importante dans le secteur de l'architecture et de l'ingénierie où elle représente 79% du chiffre d'affaires. A l'opposé, la part des résidents dans le chiffre d'affaires est la plus faible dans le secteur de la publicité où elle représente 59% du chiffre d'affaires.

Dans le secteur de la publicité, le secteur informatique et les secteurs des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion, plus de 85% du chiffre d'affaires sont réalisés auprès des entreprises alors que les ménages représentent au plus 3% du chiffre d'affaires. A l'inverse, les clients du secteur de l'architecture et de l'ingénierie sont d'origines plus diverses : 52% du chiffre d'affaires de ce secteur proviennent des entreprises, 36% du secteur public et 12% des ménages.

	Part des entreprises dans le chiffre d'affaires (%)	Part du secteur public dans le chiffre d'affaires (%)	Part des ménages dans le chiffre d'affaires (%)
Autriche	92	7	1
Danemark	80	14	6
Espagne	84	8	8
Finlande	87	12	2
France	/	/	/
Irlande	88	9	2
Luxembourg	79	16	5
Portugal	/	/	/
Royaume Uni	88	10	2
Suède	88	11	1

Source : Eurostat (2003)

Champ : Entreprises appartenant au secteur des services occupant au moins un salarié

¹⁰ L'enquête a été réalisée auprès de six secteurs d'activités (le secteur informatique, le secteur de la publicité, le secteur de l'architecture et de l'ingénierie, le secteur des études de marché et sondages d'opinions, le secteur des activités comptables, le secteur des activités de conseil pour les affaires et la gestion) mais un nombre trop faible de répondants appartenant au secteur des études de marché et sondages d'opinions ne nous permet pas d'analyser ce secteur d'activités.

L'examen des biens et services vendus par les différents secteurs d'activités montre ensuite que le secteur de la publicité et celui de l'architecture et de l'ingénierie sont très spécialisés¹¹. En d'autres termes, dans ces deux secteurs, une partie importante du chiffre d'affaires (plus de 50%) provient de la vente d'un seul produit. En effet, 58% du chiffre d'affaires du secteur de la publicité sont réalisés grâce à la gestion de support de publicité. 64% du chiffre d'affaires du secteur de l'architecture et de l'ingénierie proviennent des services de gestion de projet. A l'inverse, le secteur informatique et le secteur des services comptables et des conseils pour les affaires et la gestion semblent avoir une activité plus diversifiée.

A l'avenir, de nouveaux pays, y compris les pays souhaitant intégrer l'EU, ont accepté de se joindre à ce projet qui doit se poursuivre en 2004 avec une nouvelle collecte de données (qui aura l'année 2003 comme année de référence).

A plus long terme, une stratégie de collecte de données doit être définie par la DG Entreprises et Eurostat. La réglementation existante, en matière de collecte de données, va être examinée afin, d'une part, d'apprécier en quoi elle peut permettre la collecte des données souhaitées et, d'autre part, d'estimer quels sont les aménagements qu'il serait nécessaire d'y apporter. Le but recherché est d'assurer une collecte permanente de données relatives au secteur des services afin de répondre aux besoins des différents acteurs.

T₄

Ventilation du chiffre d'affaires du secteur des services selon l'origine géographique des clients (année de référence 2001, France 1999)

	<i>Part des clients résidents dans le chiffre d'affaires (%)</i>	<i>Part des clients non résidents dans le chiffre d'affaires (%)</i>
Autriche	86	14
Danemark	73	27
Espagne	89	11
Finlande	88	12
France	91	9
Irlande	71	29
Luxembourg	76	24
Portugal	95	5
Royaume Uni	87	13
Suède	89	11

Source : Eurostat (2003)

Champ : Entreprises appartenant au secteur des services occupant au moins un salarié

T₅

Répartition des entreprises selon la part de chiffre d'affaires issue de leurs trois plus importants clients (année de référence 2001)

	<i>% d'entreprises pour lesquelles la part des trois plus importants clients est inférieure à 50%</i>	<i>% d'entreprises pour lesquelles la part des trois plus importants clients est comprise entre 50% et 75%</i>	<i>% d'entreprises pour lesquelles la part des trois plus importants clients est supérieure à 75%</i>
Autriche	59	15	26
Danemark	69	14	16
Espagne	71	15	14
Finlande	64	17	19
France	/	/	/
Irlande	/	/	/
Luxembourg	62	23	15
Portugal	42	22	36
Royaume Uni	60	16	24
Suède	62	15	23

Source : Eurostat (2003)

Champ : Entreprises appartenant au secteur des services occupant au moins un salarié

¹¹ Notons que ces conclusions sont liées à la ventilation du chiffre d'affaires par produit qui est adoptée.

Annexes

A1 Partie du questionnaire destinée au secteur informatique (NACE 72)

Ventilation du chiffre d'affaires total net par produit

- i) Services de conseils en configurations informatiques
- ii) Développement de logiciels
 - (a) Développement et vente de progiciels
 - (b) Développement et vente de logiciels (incluant les modifications de logiciel)
 - (c) Autres logiciels et conseils informatiques
- iii) Autres services rattachés à l'informatique
 - (a) Service de gestion d'installations informatiques et traitement de données
 - (b) Service des banques de données (incluant la fourniture d'informations en ligne)
 - (c) Maintenance de logiciels
 - (d) Entretien du matériel informatique, réparation et maintenance des ordinateurs et des équipements
- iv) Services réseaux et télécommunication
- v) Formation Information et Technologie (IT)
- vi) Location d'équipements informatiques sans opérateur
- vii) Revente (au détail et en gros)
 - (a) logiciels (pas vos propres développements)
 - (b) Matériel et équipements
 - (c) Autre revente
- viii) Conseils pour les affaires et la gestion
- ix) Autres produits non classés ailleurs

Droit de la propriété intellectuelle (les revenus des brevets, les marques, etc. inclus ; les licences des logiciels exclues)

A2 Partie du questionnaire destinée au secteur de la publicité (NACE 74.4)

Ventilation du chiffre d'affaires total net par produit

- i) Service de gestion de support de publicité
- ii) Services des agences publicitaires
 - (a) Service incluant la totalité des services des agences publicitaires
 - (b) Services de publicité directe
 - (c) Design publicitaire
- iii) Autres services publicitaires
 - (a) Services photographiques publicitaires
 - (b) Production de films publicitaires
 - (c) Relations publiques
 - (d) Elaboration et vente de listes
 - (e) Autre services publicitaires non classés ailleurs
- iv) Etudes de marché
- v) Conseils pour les affaires et la gestion
- vi) Services informatiques
 - (a) Services de conseils en configuration informatique
 - (b) Logiciels et conseils en logiciels
 - (c) Autres services rattachés à l'informatique
- vii) Services de formation
 - (a) Services de formation en relation avec les Technologies de l'Information
- viii) Autres produits non classés ailleurs

Ventilation des ventes de publicité (i + ii) par les médias

- (a) Magazines, journaux, quotidiens
- (b) Publicité distribuée aux ménages
- (c) Radio
- (d) Télévision
- (e) Internet
- (f) Publicité extérieure et sur les moyens de transport (bus, taxis, etc.)
- (g) Autres médias

A3 Partie du questionnaire destinée au secteur de l'architecture et de l'ingénierie (NACE 74.2)

Ventilation du chiffre d'affaires total net par produit

- (i) Services architecturaux
 - (a) Etudes et conseils architecturaux
 - (b) Etablissement de plans d'architecture en vue de la réalisation de bâtiments et autres ouvrages
 - (c) Autres services architecturaux
- (ii) Services d'études techniques comprenant les services d'ingénierie intégrée pour les projets clés en main (ces projets devant être ventilés suivant les catégories les plus pertinentes)
 - (a) Etudes techniques pour la construction de bâtiments
 - (b) Etudes techniques spécialisées pour l'équipement du bâtiment
 - (c) Etudes techniques pour la construction d'ouvrages de génie civil
 - (d) Etudes techniques pour les projets industriels et la production
 - (e) Etudes techniques non classées ailleurs
- iii) Services de planification urbaine
- iv) Services de gestion des projets

...

- v) Autres services d'architecture et d'ingénierie
- vi) Construction
- vii) Conseils pour les affaires et la gestion
- viii) Services informatiques
 - (a) Services de conseils en configuration informatique
 - (b) Logiciels et conseils en logiciels
 - (c) Autres services rattachés à l'informatique
- ix) Services de formation
 - (a) Services de formation en relation avec les Technologies de l'Information
- x) Autres produits non classés ailleurs

A4 Partie du questionnaire destinée au secteur des services comptables et conseils pour les affaires et la gestion (NACE 74.12 et 74.14)

Ventilation du chiffre d'affaires total net par produit

- i) Audit, services comptables, tenue de livre de comptes, services de conseil fiscal
 - (a) Services d'audit financier
 - (b) Services de tenue de livre de comptes, en excluant les déclarations fiscales
 - (c) Services de conseil fiscal, en incluant les déclarations fiscales
- ii) Conseils pour les affaires et la gestion
 - (a) Conseils pour la gestion et les affaires
 - (b) Conseils en stratégie, incluant les fusions et acquisitions
 - (c) Conseils en gestion financière
 - (d) Conseils en gestion des ressources humaines
 - (e) Autres conseils en matière de gestion
- iii) Services informatiques
 - (a) Services de conseils en configuration informatique
 - (b) Logiciels et conseils en logiciels
 - (c) Autres services rattachés à l'informatique
- iv) Services de formation
 - (a) Services de formation en relation avec les Technologies de l'Information
- v) Autres produits non classés ailleurs

A5 Partie du questionnaire destinée au secteur des études de marché et sondages d'opinion (NACE 74.13)

Ventilation du chiffre d'affaires total net par produit

- i) Etudes de marché
 - (a) Enquêtes qualitatives
 - (b) Enquêtes quantitatives ad-hoc
 - (c) Enquêtes quantitatives régulières
- ii) Sondage d'opinion
- iii) Publicité
- iv) Conseils pour les affaires et la gestion
- v) Services informatiques
 - (a) Services de conseils en configuration informatique
 - (b) Logiciels et conseils en logiciels
 - (c) Autres services rattachés à l'informatique
- vi) Services de formation
 - (a) Services de formation en relation avec les Technologies de l'Information
- vii) Autres produits non classés ailleurs

ECONOMIE & ENTREPRISES

CEPS/INSTEAD

B.P. 48

L-4501 Differdange

Tél. : 58 58 55-513

e-mail : isabelle.bouvy@ceps.lu

[http:// www.ceps.lu](http://www.ceps.lu)

statec

B.P. 304

L-2013 Luxembourg

Tél. : 478-4253/4258

[http:// www.statec.lu](http://www.statec.lu)